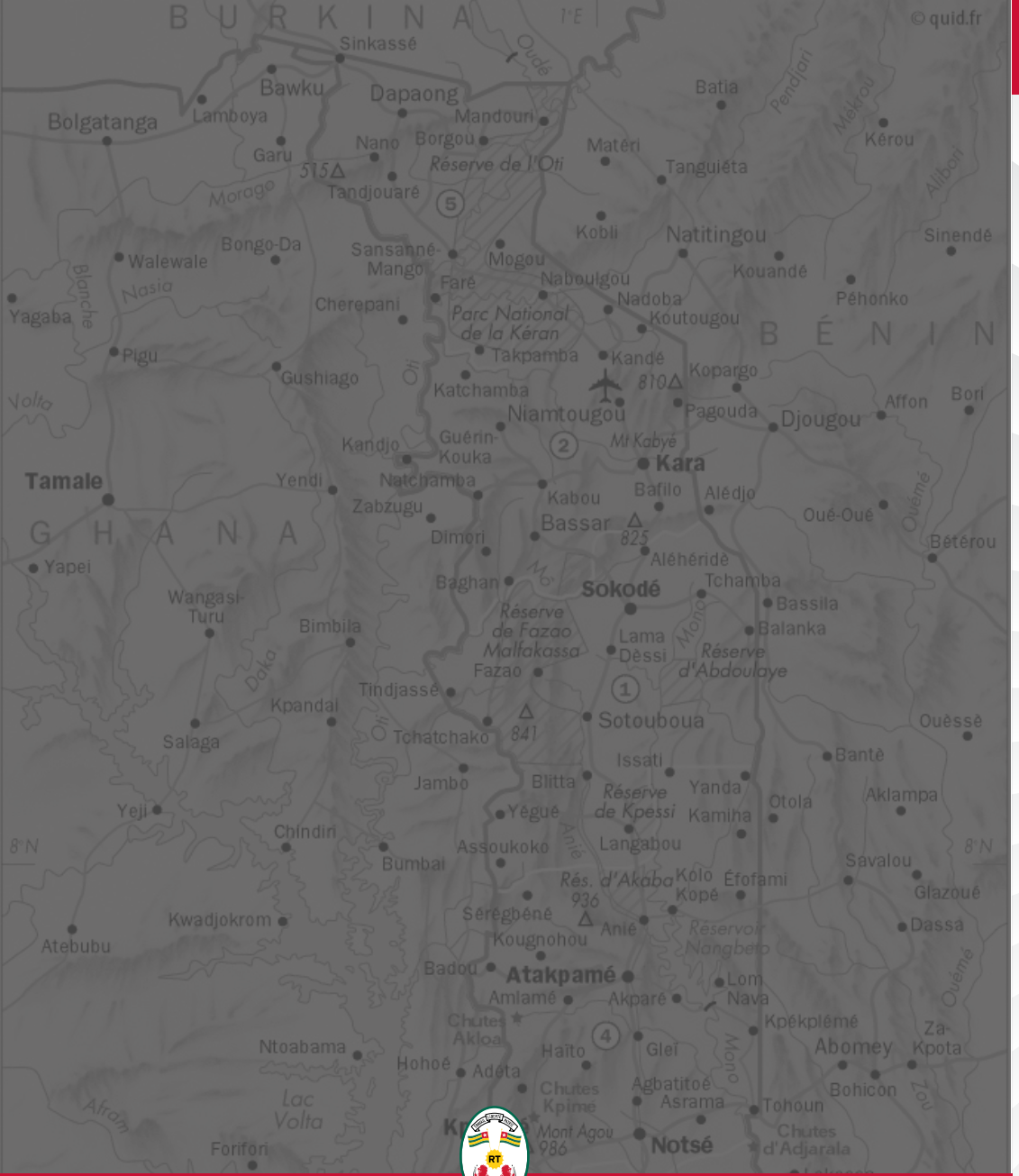

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
CASEF Quartier administratif – 01 BP 1028
Tel : 22 21 60 51/ 22 21 46 73

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE TRESOR PUBLIC DU TOGO :
« « TPTG 6,45% 2025-2030 » ET « TPTG 6,60% 2025-2032 » »

Ensemble, investissons pour bâtir le TOGO de demain



TAUX D'INTÉRÊT

TRANCHE 1 (5ANS)	TRANCHE 2 (7ANS)
40 MILLIARDS	60 MILLIARDS
6,45%	6,60%

*NET POUR LES RÉSIDENTS AU TOGO

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION 18 FÉVRIER AU 03 MARS 2025

PRIX DE L'OBLIGATION
10 000 FCFA

MONTANT DE L'OPÉRATION
100 MILLIARDS FCFA

DURÉE 5 ANS & 7ANS

REPRÉSENTANT DE L'ÉMETTEUR : TRÉSOR PUBLIC DU TOGO

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE:

CO-CHEFS DE FILE:

ABCO BOURSE • AFRICABOURSE • AFRICAINE DE BOURSE • AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION • ATLANTIQUE FINANCE • BIBE FINANCE & SECURITIE • BICI BOURSE • BNI FINANCES • BOA CAPITAL SECURITIES • CGF BOURSE • ATTIJARIES SECURITIES WEST AFRICA • CORIS BOURSE • EDC INVESTMENT CORPORATION • EVEREST FINANCES • HUDSON & CIE • IMPAXIS SECURITIES • NSIA FINANCES • PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT • SGI BENIN • SGI NIGER • SGI TOGO • SOGEBOURSE • SBIF • SIRUS CAPITAL • SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES • UNITED CAPITAL FOR AFRICA • INVICTUS CAPITAL FINANCE • BRIDGE SECURITIES • FGI • MAC AFRICAN • SGI- BSIC CAPITAL • GLOBAL CAPITAL • SA2IF • ORAGROUP SECURITIES • MATHA SECURITIES • IMAGE FINANCE • GEK CAPITAL

CETTE OPÉRATION A ÉTÉ ENREGISTRÉE PAR L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE (AMF-UMOA) LE 17 FEVRIER 2025 SOUS LES NUMÉROS EE/25-05 et EE/25-06

★ MODALITES DE L'OPERATION INFORMATION IMPORTANTE

But de l'Émission
L'émission a pour objet la mobilisation de ressources en vue d'assurer, le financement de certains investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2025.

Nombre et valeur nominale des titres
Le montant total de l'émission des emprunts « TPTG 6,45% 2025-2030 » et « TPTG 6,60% 2025-2032 » est de 100 000 000 000 FCFA représenté par 10 000 000 d'obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune..

Taux nominal annuel
L'emprunt TPTG 6,45% 2025-2030 est assorti d'un taux nominal annuel de 6,45%.

L'emprunt TPTG 6,60% 2025-2032 est assorti d'un taux nominal annuel de 6,60%.

Durée et vie moyenne
La durée de l'Emprunt « TPTG 6,45% 2025-2030 » est de 5 ans et celle de l'Emprunt « TPTG 6,60% 2025- 2032 » est de 7 ans.
La durée de vie moyenne de l'Emprunt « TPTG 6,45% 2025-2030 » est de 3,5 ans et celle de l'Emprunt « TPTG 6,60% 2025- 2032 » est de 5 ans.

Nature, forme et délivrance des titres
Les obligations sont émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en comptes tenus par un intermédiaire habilité au choix du porteur. La propriété des obligations sera établie par une inscription en compte. Les obligations seront conservées auprès du Dépositaire Central / Banque de Règlement (« DC/BR »). Le DC/BR assurera la compensation des obligations entre teneurs de comptes.

Prix d'émission
Le prix d'émission sera de dix mille Francs CFA (10 000 FCFA) par obligation, payable en une seule fois à la date de souscription

Catégorie d'investisseurs potentiels
Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurance

Date de jouissance
La date de jouissance est fixée au 06 mars 2025.

Garantie
Cette émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat du Togo..

Sûreté
Les deux emprunts sont sécurisés par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public du Togo dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances. À chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Centrale / Banque de Règlement (DC/BR) qui procède au règlement des différends détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement
Un mécanisme a été mis en place pour permettre au Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO. La BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance et le mettra à la disposition du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) qui procèdera au règlement aux différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Notation
Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

★ AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Amortissement
Le remboursement de l'emprunt « TPTG 6,45% 2025-2030 » se fera par amortissement constant annuel avec une (1) année de différé.
Le remboursement de l'emprunt « TPTG 6,60% 2025-2032 » se fera par amortissement constant annuel avec deux (2) années de différé

Régime fiscal
Les revenus liés à ces obligations sont exonérés de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières pour l'investisseur au Togo, et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Droit applicable
La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

Tribunaux compétents en cas de contestation
La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt

Liquidité
Les obligations issues des deux emprunts bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées

Code ISIN
Dépositaire Central/Banque de Règlement.
L'emprunt obligataire TPTG 6,60% 2025-2032 a reçu le code international TG0000003243 du Dépositaire L'emprunt obligataire TPTG 6,45% 2025-2030 a reçu le code international TG0000003235 du Central/Banque de Règlement.

Syndicat de placement
Le syndicat de placement est composé de toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de la zone UEMOA agréées par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA)..

•TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT

Le paiement des intérêts des deux emprunts se fera annuellement, le 06 mars de chaque année à partir du 06 mars 2026.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT PREVISIONNEL DE L'EMPRUNT TPTG 6,45% 2025-2030 (Tranche 1).

MONTANT : 40 000 000 000
REMBOURSEMENT : Annuel
DIFFERE : 1 an
TAUX D'INTERET : 6,45%
DUREE : 5 ans

Echéances	Capital en début de période	Nombre de titres	Titres amortis	Intérêt	Amortissement	Annuités	Capital en fin de période
06 mars 25	40 000 000 000						40 000 000 000
06 mars 26	40 000 000 000	4 000 000	-	2 580 000 000	-	2 580 000 000	40 000 000 000
06 mars 27	40 000 000 000	4 000 000	1 000 000	2 580 000 000	10 000 000 000	12 580 000 000	30 000 000 000
06 mars 28	30 000 000 000	3 000 000	1 000 000	1 935 000 000	10 000 000 000	11 935 000 000	20 000 000 000
06 mars 29	20 000 000 000	2 000 000	1 000 000	1 290 000 000	10 000 000 000	11 290 000 000	10 000 000 000
06 mars 30	10 000 000 000	1 000 000	1 000 000	645 000 000	10 000 000 000	10 645 000 000	-
TOTAL			4 000 000	9 030 000 000	40 000 000 000	49 030 000 000	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT PREVISIONNEL DE L'EMPRUNT TPTG 6,60% 2025-2032 (Tranche 2).

MONTANT : 60 000 000 000
REMBOURSEMENT : Annuel
DIFFERE : 2 ans
TAUX D'INTERET : 6,60%
DUREE : 7 ans

Echéances	Capital en début de période	Nombre de titres	Titres amortis	Intérêt	Amortissement	Annuités	Capital en fin de période
06 mars 25	60 000 000 000						60 000 000 000
06 mars 26	60 000 000 000	6 000 000	-	3 960 000 000	-	3 960 000 000	60 000 000 000
06 mars 27	60 000 000 000	6 000 000	-	3 960 000 000	-	3 960 000 000	60 000 000 000
06 mars 28	60 000 000 000	6 000 000	1 200 000	3 960 000 000	12 000 000 000	15 960 000 000	48 000 000 000
06 mars 29	48 000 000 000	4 800 000	1 200 000	3 168 000 000	12 000 000 000	15 168 000 000	36 000 000 000
06 mars 30	36 000 000 000	3 600 000	1 200 000	2 376 000 000	12 000 000 000	14 376 000 000	24 000 000 000
06 mars 31	24 000 000 000	2 400 000	1 200 000	1 584 000 000	12 000 000 000	13 584 000 000	12 000 000 000
06 mars 32	12 000 000 000	1 200 000	1 200 000	792 000 000	12 000 000 000	12 792 000 000	-
TOTAL			6 000 000	19 800 000 000	60 000 000 000	79 800 000 000	

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE

Immeuble SGI-TOGO
4691 Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
01 BP 2312 Lomé 01 Lomé TOGO.
Tel : (228) 22 53 33 30 / 22 53 33 40
Fax : (228) 22 26 95 52 / Whatsapp : 70 76 55 57
Web : www.sgitogo.tg Email : sgitogo@sgitogo.tg